

Association loi 1901

Déclarée à la Préfecture de l'Indre sous le n°171 le 22 juillet 1947

SIRET : 77518794100031 SIREN : 775187941

Association agréée par le ministère de la jeunesse et des sports sous le n° 7104 le 1^{er} mars 1950

Affiliée à la FEDERATION FRANCAISE DE TIR sous le n° 07 36 251

Siège social : 10, rue Fernand RAYNAUD 36000 CHATEAUROUX site internet : www.societe-tir-chateauroux.com



SOCIETE DE TIR DE CHATEAUROUX (S.T.C.)

REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA S.T.C. 22 Février 2020

Salle de réunion du stand R. PERROCHON

Début de séance : 10H00

.....
PRESENTS : Jean-Paul BISIAUX, Christian DEVAUX, Jean-Paul KIEFFER, Dominique GINGAST, Gérard BASTARD, Christian RETAILLEAU, Alain MENET, Ophélie CHABENAT Adélia COSTA, Marcel GODIN, Patrick MOUROUX

ABSENTS EXCUSES : François GRABOWSKI, Franck AUDONNET, François MANCHON, Thierry VINCENT, Ophélie CHABENAT, Fabrice CAMPAN, Tony PRINCET

AUDITEURS PRESENTS : Michel LANGLOIS, Pierre BELLERT, Alain DANJOUX, Christian LAVILLONNIERE, Patrick MARTIN, Evelyne MOUROUX, Alexia BERTHON, Valentin DUJOUR, Daniel SELMANE

ORDRE DU JOUR

PROJET DE TRAVAUX 2020 (devis, plans...) (Intervenants Gérard BASTARD, Jean-Paul BISIAUX, Christian DEVAUX)

COMPTE RENDU DE LA CONSULTATION DE SATISFACTION (Intervenant Christian DEVAUX, Jean-Paul BISIAUX)

PROJET DE CONCOURS INTERNE (Intervenant Valentin DUJOUR)

LES RESULTATS DES TIREURS DE LA STC AUX CDF 10 M A NIORT

INITIATION TIR SPORTIF HANDICAPES DU CLUB ALPIN

INITIATION TIR SPORTIF GROUPE (Intervenant Patrice CAMPAN)

JOURNEE INITIATION TIR SPORTIF FEMMES ET SPORTS (Intervenants Ophélie CHABENAT, Christian DEVAUX)
PROJET DE TRAVAUX 2020

LE POINT SUR LES LICENCES AU 22 FEVRIER 2020 (Intervenant Jean-Paul KIEFFER)

ETUDE ET PROPOSITIONS DE NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DU STAND

LE POINT SUR LES FINANCES DE LA SOCIETE (Intervenant Adélia COSTA)

Le président Jean-Paul BISIAUX informe le Comité directeur élargi que pour financer le projet de travaux qui sera débattu dans un instant le conseil municipal de Châteauroux lors de sa réunion a voté une subvention de 60 000 € à notre association.

Cette somme est à joindre à la subvention pour les travaux 2020 du Conseil Départemental de 4 000 €.

Par ailleurs nous attendons la réponse du Comité de tir du département pour connaître la somme qui nous sera attribuée pour nos participation en 2019 au pôle restauration du CNTS. En nous basant sur la somme consentie en 2018 nous devrions recevoir une enveloppe de 4000 € environ. De plus nous pourrions le moment venu demander, avec l'appui de la ligue régionale de tir, une subvention au Conseil Régional pour l'achat des rameneurs électriques et des pièges à balles.

La parole est donnée au responsable des travaux Gérard BASTARD qui explique à l'aide d'un diaporama la nature et le coût du projet qui est prévu pour 2020.

Il s'agit pour répondre aux demandes de la municipalité de sécuriser et d'améliorer le cadre extérieur du stand en posant en façade, coté route, une clôture et deux portails pour accéder d'une part aux places handicapées et à l'aire de stationnement. Par ailleurs il est également prévu de ravaler la façade et les pignons et de poser deux panneaux « SOCIETE DE TIR DE CHATEAUROUX ».

Ensuite le projet sera abondé par la création de deux postes de tir avec rameneurs électriques et pièges à balles pour la discipline « pistolet libre 50 m », par la réfection complète de la couverture du 50 m, la reconstruction d'un mur en pignon, l'adaptation des sanitaires et la réfection en peinture de la partie intérieurs du stand.

Le coût des travaux a été arrêté à la somme 66 000 €.

Avant de donner la parole aux personnes présentes, Jean-Paul BISIAUX prend la parole pour indiquer que les travaux de création des deux postes de tir viennent d'être remis en question du moins dans leur conception prévue.

En effet à la suite d'une rencontre avec le responsable de l'urbanisme de la mairie de DEOLS (le stand est situé sur la commune de Déols) celui-ci a annoncé à Jean-Paul que le Programme National de Renouvellement Urbain (PNRU) venait d'être modifié avec pour conséquence que nous ne pourrions plus dorénavant construire de mur ou poser des panneaux. Seule la pose de grillage serait permise. Donc impossible de créer comme prévu les deux postes de tir !

Jean-Paul, sur invitation du responsable de l'urbanisme, se rendra dès qu'il sera invité en mairie de DEOLS où une réunion sur la nouveau PNRU est prévue. Des éclaircissements seront alors apportés sur notre projet.

En attendant un projet de remplacement qui consisterait à créer les deux postes dans l'enceinte existante du pas de tir 50 m est proposé par Christian DEVAUX.

En fonction de la réponse qui sera apportée par la municipalité de DEOLS le projet initial sera maintenu ou une nouvelle consultation auprès des artisans sera entreprise.

COMPTE RENDU DE LA CONSULTATION DE SATISFACTION

L'idée formulée par le président Jean-Paul BISIAUX a été de consulter les adhérents afin de connaître de quelle manière les adhérents de la STC pouvaient regarder tout ce qui est mis en place depuis 3 ans.

A cet effet Christian DEVAUX a réalisé un questionnaire de consultation de satisfaction comportant 9 questions. Celui-ci a été envoyé par mail ou par courrier le 1^{er} février à 81 personnes adhérents (première et seconde licence) et aux personnes reconnues comme membres d'honneur avec une date butoir de réponse au 15 février.

29 questionnaires ont été retournés complétés soit un taux de réponse de **36 %**.

Même si le taux de réponse n'est pas très important cette première consultation de satisfaction a permis de mettre en évidence la qualité des prestations apportées par la S.T.C.

L'ensemble des points mesurés sont **très satisfaisants** ou **satisfaisants**. **(Le compte rendu sera envoyé par mail aux adhérents).**

Le souhait des adhérents à vouloir entrer au Comité Directeur ou prendre des responsabilités au seins des commissions est très nuancé.

69 % des réponses sont soit négatives ou les personnes sont dans l'impossibilité de se rendre disponible.

31 % des adhérents sont disposés à tenir un rôle dans la vie de la S.T.C. c'est un point très positif.

45 % des réponses indiquent que les horaires actuellement pratiqués sont corrects.

Pour les **55 %** des réponses certaines modifications doivent être apportés aux jours et horaires des entraînements et notamment pour le mercredi après-midi.

Les discussions sur ce sujet seront engagées tout à l'heure.

PROJET CONCOURS INTERNE

La parole est donnée à Valentin DUJOUR qui détaille son projet de concours ludique interne.

Descriptif du projet en pièce jointe.

Après quelques questions posées sur le détail des 6 matchs en question et sur le fait de dire qu'aucun alcool ne pourra être servi pendant la pause déjeuner. Le projet est accepté. Il reste à trouver une date qui pourrait coïncider avec notre date habituelle de repas annuelle du mois de juin.

RESULTATS DES COMPETITEURS DE LA STC AUX CHAMPIONNAT DE France 10 M DE NIORT

Pistolet vitesse 10 m senior 2

Daniel SELMANE : 30^{ème} sur 90 participants

Pistolet standard 10 m senior 2

Daniel SELMANE: 82^{ème} sur 150 participants

Patrice CAMPAN: 132^{ème} sur 150 participants

INITIATION TIR SPORTIF A LA SECTION HANDICAP DU CLUB ALPIN DE CHATEAUROUX

A la demande de la présidente de la section handicap du club alpin de Châteauroux, la STC a mis en place le 9 février entre 15 h 18 h une initiation au tir sportif destinée à 14 personnes handicapées ou de mobilité réduite. Tous les participants ont été très contents de cette initiative.

Le président BISIAUX à préparer un article à destination de la presse écrite remis à Daniel SELMANE pour préparer la parution. Les photos de cet évènement seront envoyées à Daniel SELMANE par leur auteur Alain DANJOUX.

INITIATION TIR SPORTIF GROUPE

Le lundi 10 février Patrice CAMPAN a organisé une séance d'initiation pour 6 personnes de 16 h à 18 h.

INITIATION TIR SPORTIF DANS LE CADRE DE LA JOURNEE DES FEMMES

Dans le cadre du programme de la journée internationale pour les droits des femmes. La STC a été invitée à participer à un échange le 20 janvier dernier pour parler et coordonner les actions qui pourraient être menées et qui se dérouleront autour du 8 mars 2020.

La STC organisera à l'intention des femmes une séance d'initiation au tir sportif le samedi 7 mars de 15 à 17 h.

LE POINT SUR LES LICENCES AU 22 FEVRIER 2020

Jean-Paul KIEFFER annonce qu'au 22 février la STC compte 75 licenciés et 3 secondes licences.

De plus il est en attente de 2 deux compléments de dossier de demande de licence. Ce qui porterait à 77 le nombre de licenciés dans les prochains jours.

PROPOSITIONS NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURES DU STAND

Compte tenu des demandes formulées lors de la consultation de satisfaction le débat s'engage sur les jours et horaires à modifier.

Les décisions suivantes sont prises :

- Le stand restera fermé pour les entrainements le **lundi, le mercredi et le vendredi**.
Au sujet du mercredi après midi le débat a porté sur l'ouverture ou non du stand. Au regard du peu d'élèves « école de tir » et de la disponibilité des animateurs, la décision d'ouvrir a été reportée à la rentrée prochaine. Le FORUM des ASSOCIATION qui doit se dérouler au mois de septembre pourrait nous apporter quelques licences de jeunes qui nous permettrait d'ouvrir une plage horaire pour le mercredi après-midi.
- **Le mardi** les horaires des entrainements 25 mètres sont modifiées de 16 h à 20 h au lieu de 16 h à 18 h. les horaires d'entraînement du 10 et 50 m restent inchangées (18 h à 20 h).
- **Le jeudi** les horaires de préparation aux compétitions pour le 10 et 50 m de 18 h à 20 h sont étendues aux disciplines 25 m.
- **Le samedi** les horaires d'ouvertures pour les disciplines 25 m restent inchangées (9h à 11h), les entrainements 10 et 50 m de l'après-midi (17h -19h) sont annulées mais reportées en matinée de 9 h à 11 h.
- **Le dimanche** les horaires en vigueur restent inchangées pour toutes les disciplines.

LE POINT SUR LES FINANCES DE LA SOCIETE

Adélia COSTA fait le point sur les comptes de la STC au 22 février :

- Compte courant : 11 063.00 €
- Livret A association : 7753.24 €
- Compte sur livret : 63.17 €
- Compte titre ordinaire : 15.00 €
- **Total : 18 894.41 €**

Adélia indique que le versement de la subvention municipale de fonctionnement de **1980.00 €** a déjà été versée et le prélèvement EDF de **585.11 €** effectué.

Adélia poursuit en précisant que nous attendons le virement de la subvention de fonctionnement du Conseil Départemental de 1000.00 € ainsi que la somme globale du Comité de tir de l'Indre, encore inconnue, qui devrait alimenter en partie le fonctionnement.

Le 23 mars prochain, nous devons procéder au 1^{er} versement d'un montant de **1000.00 €** du remboursement du prêt de 4000.00 € consentie en 2019 par le Comité de tir de l'Indre.

Par ailleurs il est précisé que le montant des impôts foncier devrait atteindre environ **2700.00 €** pour la prochaine échéance.

Donc prudence dans toutes nos dépenses d'autant plus que nous devons faire face éventuellement au remplacement de notre fosse septique (**10 000.00 €**) et à devoir payer en totalité ou en partie la taxe d'aménagement du territoire (consécutives à la réalisation de nos travaux de l'an dernier) dont la somme pourrait représenter plus de **7000 €**

QUESTIONS DIVERSES

Une demande de Daniel SELMANE est de mettre en place sur une journée entière un samedi ou un dimanche un stage de préparation à la compétition.

Pour lui Il serait très intéressant de réunir tous ceux qui souhaitent se présenter au département 25/50m, le week-end du 16.17/05/2020 à Chabris.

La majorité ne connaissant pas le règlement d'arbitrage, nos futurs compétiteurs ne seraient pas perdus lors des commandements, qui sont identiques lors des concours de Société de l'Indre entre autres.

Prévoir un samedi ou un dimanche avec regroupement des participants :

- Entraînement le matin,
- déjeuner ensemble, chacun amène sa « gamelle ».
- dès 14h00, mise en situation compétition (environ 2h00) encadré par les arbitres, Patrice Campan/Valentin ... et pourquoi pas Patrick OBER qui est arbitre.

À 17h au maximum tout se serait terminé après nettoyage et rangement du pas de tir.

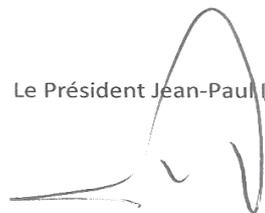
Cette proposition est bien sûr à retenir.

La réunion s'achève à 12 h30

Le président

le secrétaire

Le Président Jean-Paul BISIAUX



PIECES JOINTES

PRPOPOSITION DE CONCOURS DE VALENTIN DUJOUR



I/ L'idée

Depuis maintenant 3 ans la Société de Tir de Chateauroux connaît une croissance importante. L'idée d'une journée réunissant tous les membres du club autour d'une séance de tir amicale et conviviale suivi d'un repas chaleureux semble opportune. D'autre part ce challenge peut générer des profils pour assurer les coûts de fonctionnement croissants de notre club .

II/ Déroulement type de la journée

Le matin est consacré au tir de 9h à 12h, suivi d'un pot de l'amitié et d'un repas type buffet froid traiteur (ou autre...), l'après midi est consacrée à la suite des tir de 14h à 18h puis d'une remise de prix.

Les épreuves du concours se décomposent en 6 matchs. Le concours est arbitré sur 300 points.

Une séquence de tir se déroule en environ 2H15 et coûte 5 euros. Les retirs sont gratuits. Le repas coute quand à lui entre 12 et 15 euros en fonction du menu.

III/Décomposition des matchs

Les 6 matchs se déroulent de la façon suivante : 4 au pas de tir 25 mètres, 2 au pas de tir 10 mètres.

Les matchs se tirent au pistolet ou revolver. Les épreuves 10 mètres se tirent avec les armes du club.